

ADRESSE DE L'INSTALLATION : Rue P. Kees, Huisman 54/1A 4041
 PROPRIETAIRE (nom-prénom) : H.
 Adresse : V. 11
 DEMANDEUR : H.
 Adresse : H.D. F. 11
 INSTALLATEUR : H.D. F. 11
 Adresse : 0634 73 53 19
 TVA CI



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Date de contrôle : 12.8.14 Agent visiteur : 1011501 Nom du GRD : Code EAN :
 Compteur n° : 14503353 Index* {HP} (kWh) : 045144 Index* {HC} (kWh) : 192140

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BT ET TBT

Type de locaux : unité d'habitation unité de travail domestique parties communes d'un ensemble résidentiel
 Type d'installation : nouvelle modification extension existante (avant après 1.10.81)
 Type de contrôle : examen de conformité RGIE art.270 visite de contrôle périodique RGIE art.271 visite de contrôle avant renforcement de puissance RGIE art.276 visite de contrôle lors de la vente d'une unité d'habitation RGIE art. 276bis examen de conformité d'une installation photovoltaïque (RGIE art. 270)
 - Dérogations appliquées : RGIE art. 271 bis art. 278
 - Procédure interne : check- list-INS- E-10 E-11 E12
 Tension nominale de l'installation (A.C) : 1N400V 2X230V 3X230V 3N400V Autre :
 Protection du branchement : In 35 A présente selon devis GRD I_{max} autorisé pour la validité du présent rapport
 Câble d'alimentation tableau principal : section 4 x 10 mm², type : Inter sec général : int. différentiel autre :
 Type prise de terre : boucle à fond de fouille piquet(s) : nbre
 Mesures : R_A = 8 Ω ; R_{iso tot} = 119 MΩ (appareils de mesure utilisés : appareils dont l'agent est titulaire)

Description de l'installation visitée :

Protection contre les contacts indirects										
Différentiel(s)	I _n (A)	I _{cc} (kA)	I _Δ (A)	Circuit(s) protégé(s)	Type	I _n (A)	I _{cc} (kA)	I _Δ (A)	Circuit(s) protégé(s)	Type
	<u>6.3</u>	<u>3</u>	<u>613</u>	<u>0105</u>	<input type="checkbox"/> AC <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B	<u>6.3</u>	<u>3</u>	<u>613</u>	<u>T.D</u>	<input type="checkbox"/> AC <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B
	<u>6.3</u>	<u>3</u>	<u>613</u>	<u>9</u>	<input type="checkbox"/> AC <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B					<input type="checkbox"/> AC <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B

Nombre de tableaux : 3 Nombre de circuits terminaux : 2 détail voir plans et schéma(s) en annexe voir croquis en annexe (RGIE art 276bis)

Résultats du contrôle

DDR installés adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre	<input type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> Inf <input type="checkbox"/> Rem <input type="checkbox"/> SO
Le différentiel général : <input type="checkbox"/> était plombé. <input type="checkbox"/> n'a pu être plombé. <input type="checkbox"/> a été plombé. <input type="checkbox"/> n'est pas plombable. <input type="checkbox"/> est absent	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> Inf <input type="checkbox"/> Rem <input type="checkbox"/> SO
Contrôle du fonctionnement des DDR par leur bouton test <input type="checkbox"/> via un courant de défaut (art. 271)	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> Inf <input type="checkbox"/> Rem <input type="checkbox"/> SO
Protections contre les surintensités adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> Inf <input type="checkbox"/> Rem <input type="checkbox"/> SO
Correspondance et conformité des plans et schémas <input checked="" type="checkbox"/> ceux-ci ont été visés et signés pour approbation	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> Inf <input type="checkbox"/> Rem <input type="checkbox"/> SO
Etat du matériel électrique fixe ou à poste fixe et mobile si d'application <input type="checkbox"/> récepteurs non placés (points lumineux ; appareils fixes)	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> Inf <input type="checkbox"/> Rem <input type="checkbox"/> SO
Matériel installé correspond aux facteurs d'influences externes présents <input type="checkbox"/> récepteurs non placés (points lumineux ; appareils fixes)	<input type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> Inf <input type="checkbox"/> Rem <input checked="" type="checkbox"/> SO
Continuité des liaisons équipotentielles principales et supplémentaires <input type="checkbox"/> en attente à connecter lors du placement des équipements	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> Inf <input type="checkbox"/> Rem <input type="checkbox"/> SO
Protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> Inf <input type="checkbox"/> Rem <input type="checkbox"/> SO

Référence rapport précédent 158-136111 date de visite : 11.11.10 A : Electrolas
 INFRACTIONS (voir code au verso) Néant 04

REMARQUES Néant :

CONCLUSION : (Information générales au verso)
 L'installation est conforme aux prescriptions du RGIE. Le prochain contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur 9-2014
 L'installation n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.
 Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme au terme du délai de 18 mois prenant cours le jour de la signature de l'acte de vente au terme du délai d'un an prenant cours le jour de la visite avant la mise en usage avant le :

Nom et signature de l'agent visiteur Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL
 Nom et signature du demandeur pour réception
 Visa du distributeur